

## **RELATIONS PUBLIQUES**

Affaire suivie par : Mr SIMON  
Tél. 05 56 33 00 95  
Fax. 05 56 33 00 92  
e.mail : animations@ville-lormont.fr

### **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2009 – 2010 COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2009**

#### **Etaient présents :**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| ➤ Mr TOUZEAU           | Maire de LORMONT                                    |
| ➤ Mme BELLOQ           | Adjointe au Maire                                   |
| ➤ Mr QUERTINMONT       | Adjoint au Maire                                    |
| ➤ Mme DESCOUBES SIBRAC | Adjointe au Maire<br>et Ecole primaire Condorcet    |
| ➤ MR GALET             | Adjoint au Maire                                    |
| ➤ Mr MAGNIER           | Conseiller Municipal                                |
| ➤ Mr SIMON             | Service Relations Publiques<br>U.S.Lormont + C.O.S. |
| ➤ Mme CARON            | Service Relations Publiques                         |
| ➤ Mr CRINIERE          | Mairie de LORMONT                                   |
| ➤ Mme COURTOT          | Retraités de Lormont Carriet                        |
| ➤ Mr PASQUIER          | Retraités de Lormont Carriet                        |
| ➤ Mme LO CASCIO        | Retraités de Lormont Carriet                        |
| ➤ Mme PASQUINI         | AMARID  |
| ➤ Mme CHOUIKR          | AMARID  |
| ➤ Mr BUJADE            | Conseil des Sages                                   |
| ➤ Mr SOIBAHADINE       | M'Chindji des Comores                               |
| ➤ Mme MIKLOU           | Club Gymnique Lormontaise                           |
| ➤ Mr KOUADIO           | Anouanzé  |
| ➤ Mr JAMIN             | Anouanzé  |
| ➤ Mr LAFON             | Amis du Vieux Lormont                               |
| ➤ Mme BLANCAN          | Gymnastique Volontaire Lormontaise                  |
| ➤ Mme CAYLA            | Culture et Partage                                  |
| ➤ Mme CAMIN            | Maternelle Condorcet                                |
| ➤ Mr LAMEGER           | Régie de quartier Génivert                          |
| ➤ Mme DAIMALLAH        | AJHAG   |
| ➤ Mme DEPART           | Les Bleuets   |
| ➤ Mr AUBREE            | Les Bleuets   |
| ➤ Mr TREMOLET          | ACBL Athlétisme                                     |
| ➤ Mr LAMEGER           | L'Ame Slave   |
| ➤ Mr KOC               | Ataturk + Parents d'Elèves Turcs                    |

➤ Mr YAZICI	Posof
➤ Mr HARDIVILLIER	Club Léo Lagange
➤ Mr ESTRADE	ALESAPI
➤ Mr BARBIER	Comité d'Entente Anciens Combattants
➤ Mme PAYA	AC Carriet
➤ Mr LEBRUN	AC Carriet
➤ Mme CHAPOUILLE	Sport pour Tous
➤ Mme GUENIN	Sport pour Tous
➤ Mme COMMARMOND	Ass. « LORMONT L.A.C » – Ass « Décorés du Travail » « Club de Voile » - « Sur les bancs des écoles de Lormont »
➤ Mme FONTAINE	CLCV
➤ Mr THIerno	URSGA Guinée
➤ Mr TORONKA	URSGA Guinée
➤ Mr N'DAW	U.T.S.F
➤ Mr SEYDI	Fouladou
➤ Mme DEMONTOUX	L.M.T. 33
➤ Mr TOUZEAU Serge	Foyer Populaire
➤ Mr DJIGO	Dental
➤ Mr TOUZEAU Serge	Foyer Populaire
➤ Mme KOUROU	AFIG
➤ Mr CAYLA	Office du Tourisme

EtaiEnt excusés :

➤ Mr BERTHET	Croix de guerre et valeur militaire
➤ Mr GUERIN	Club 3 <sup>ème</sup> âge Génicart
➤ Mme SOUQUE	Agiras
➤ Mr MORA	Roue Lormontaise
➤ Mme ARINO	Entre Nous
➤ Mme GRASSI	Maternelle Rosa Bonheur
➤ Mlle BEKHTI	Quadrette de Gascogne
➤ Mr PELETTE	Orchestre Philharmonique
➤ Mr PEREZ	Cesal
➤ Mr SARRAIL	ACPG/CATM

Monsieur QUERTINMONT ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

Il rappelle le but de cette manifestation annuelle à savoir :

- ✓ Répartition des salles municipales
- ✓ Harmonisation des animations (éviter le cumul de manifestations le même jour)
- ✓ Planification du prêt de matériel par les Services Municipaux.

Ce calendrier des manifestations ne constitue en aucun cas un accord pour la réservation des salles, il est une présentation de l'ensemble des manifestations se déroulant tout au long de l'année sur la Commune. **Une demande écrite à Mr le Maire est impérative pour obtenir l'accord des salles.** Mr SIMON tient à rappeler que **l'usage Municipal est prioritaire.**

Mr QUERTINMONT rappelle **qu'en Mars 2010 se dérouleront les Elections Régionales. Les utilisations des salles dans le cadre de ces élections sont prioritaires.**

□ **Rappel des règles concernant la mise à disposition des salles :**

- ✓ Toutes les demandes faites lors de cette réunion, doivent **impérativement être confirmées par écrit** au moins 10 jours avant la date prévue. En deçà de ce délai, la réservation sera annulée d'office. La **nature de la manifestation et les horaires d'utilisation** doivent être mentionnés lors de la demande ; dans le cas contraire, la manifestation pourra être interdite le jour même. **Le prêt n'est effectif qu'après accord écrit de Mr le Maire.**

**Important : les associations ne pourront obtenir de salles que si elles sont à jour administrativement, c'est-à-dire si elles ont fourni auprès du Service de Ressources Associatif dirigé par Mme Yasmina BOULTAM, tous les documents justificatifs ci-dessous :**

- siège social à LORMONT
  - associations légalement constituées auprès de la Préfecture
  - associations dont les documents ont été transmis (Récépissé de déclaration à la Préfecture, composition du Bureau, statuts).
  - Associations ayant souscrit une assurance
- ✓ **La responsabilité des Présidents** est engagée :
    - pour toute demande de salle
    - en cas de sous location, pratique totalement interdite. Si tel était le cas toutes les demandes futures seront annulées d'office.
    - en cas de non concordance entre la demande et la manifestation
  - ✓ **Les heures d'utilisation doivent être respectées**

- ✓ Les salles ainsi que le matériel s'y trouvant, doivent impérativement être **laissés propres** après utilisation (car souvent prêtées en week-end deux jours consécutifs).
- ✓ Les règles de « **bonne conduite** » doivent être respectées, notamment en ce qui concerne la tranquillité des riverains (nuisances sonores par exemple. Laisser les portes fermées pour éviter ces désagréments)

### Salle A. CAMUS

Cette salle a été détruite car elle ne remplissait plus les normes de conformité.

### Salle G. BRASSENS.

Comme il a été précisé lors de cette réunion, le service gestionnaire étant le service des équipements sportifs qui seul après avis de Mr le Maire peut valider ou invalider les demandes. Les dates annoncées ce soir sur cette salle ne seront pas intégrées sur ce calendrier. Il appartient aux associations d'en faire la demande par écrit à Mr le Maire, les demandes seront étudiées en Commission.

### Salle COLMET

Mr SIMON rappelle que « **l'Amicale des Locataires de Carriet** » et « **Le Club des Retraités de Carriet** » sont **prioritaires pour l'utilisation de cette structure., tous les samedis étant déjà réservés pour leurs Lotos, ainsi que certaines autres dates.**

### Salle CONDORCET

Compte tenu de la proximité des habitations et des nombreuses plaintes des riverains, le prêt de cette salle est réglementé.

### ESPACE CITOYEN GENICART

Deux salles moyennes sont à la disposition des associations pour leurs réunions. Prendre contact avec la structure au 05-57-77-60-20 pour les renseignements.

### Salle de LESCALLE

Cette salle est gérée exclusivement par le Foyer Populaire. Les demandes sont à adresser à Mr le Président du Foyer Populaire. Elles seront examinées par le Bureau de l'association.

### Salle des FAMILLES

Cette salle qui se situe sur le plateau de Lescalle, est louée aux Lormontais (exclusivement) pour les fêtes familiales : 45 € la journée + 150 € de caution.

### ESPACE CASTELLDEFELS

Le prêt de cette salle est réglementé.

□ **Au niveau du prêt de matériel :**

- ✓ **Critères d'attribution de matériel :** idem que pour prêt de salles (voir ci-dessus) :

**Monsieur QUERTINMONT** rappelle enfin que les **associations présentes à cette réunion, seront prioritaires pour la dotation du matériel et des salles.**

Avant de commencer l'énoncée du Calendrier, **Mr QUERTINMONT** passe la parole à :

- **Mr le Maire** qui confirme les différents points énoncés par ce dernier. Il se félicite de la vitalité des associations Lormontaises, et comme habituellement il fait confiance à ses collaborateurs afin de gérer au mieux les différentes demandes.

